

Égalité

Fraternité

Direction des services départementaux

de l'éducation nationale de Dordogne

DEMANDE D'AUTORISATION DE CUMUL D'ACTIVITES A TITRE ACCESSOIRE

(loi n°2016-483 du 20 avril 2016 – Décret n° 2020-69 du 30 janvier 2020)

NOM - PRÉNOM :

Division des ressources humaines et de la vie de l'élève (DRHVE)

Chef de division : Vincent Navarro Affaire suivie par : Sylvie Payet

Tél: 05 53 02 84 69 / Mél: <u>Sylvie-Danielle.payet@ac-bordeaux.fr</u>

Ce formulaire est à envoyer au secrétariat de votre circonscription de rattachement, après visa de l'employeur secondaire.	

ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE SECONDAIRE	PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION
(Cocher la case correspondante) Grade : □ Instituteur □ Professeur des Ecoles □ Contractuel Exercice :	Identité/ adresse de la structure :	L'IEN de circonscription Avis:
à temps complet □ à temps partiel (quotité :) □ à temps non complet (quotité :) Établissement d'affectation :	Statut : Public Privé Nature détaillée des fonctions ou du travail effectué :	Fait à Signature
		Le Directeur académique
Avez-vous déjà eu des autorisations de cumul d'activités au titre de l'année scolaire en cours ?	Période : du/ au/ Volume horaire pour l'année scolaire considérée :	Autorisation accordée pour l'année scolaire 2020 / 2021 Eventuelles réserves et/ou recommandations :
En cas de réponse positive, veuillez décrire précisément ces activités (caractère public ou privé, durée, périodicité et horaires approximatifs, etc.)	Taux horaire de la rémunération :	□ Autorisation refusée pour les motifs suivants :
Fait à Le	L'employeur secondaire atteste l'exactitude des renseignements relatifs à l'activité secondaire et s'engage à transmettre à l'employeur principal le décompte des sommes versées Signature et cachet :	Fait à Périgueux, le : L'inspecteur d'académie
		Jacques CAILLAUT